Fiche de présentation d'une mission en mécénat de compétences
Accompagnement du CEN Auvergne et du réseau/fédération des CEN sur la mise en place et l'exécution d'une démarche d'éco-responsabilité.

Ambition

. Formaliser la contribution du réseau des CEN à l'atténuation des impacts du changement climatique dans leur activité quotidienne.
. Mobiliser les équipes des CEN sur l'éco-responsabilité et l'estimation carbone de la gestion des milieux (émission/captation).
. Mobiliser à terme l'aide financière d'entreprises pour la préservation de milieux ciblés

Intitulé et objectif de la mission

Accompagnement du CEN Auvergne et du réseau/fédération des CEN sur la mise en place et l'exécution d'une démarche d'éco-responsabilité.
Objectif : Au 31/12/2026, la fédération des CEN s'est approprié une démarche d'éco-responsabilité et est autonome pour animer son déploiement dans tous les CEN du réseau. Pour cela, la fédération s'appuiera sur les livrables intermédiaires à construire suivants :

- ➔ La méthode de travail est adaptée et validée sur la base de Décarbon'action de l'ADEME/BPI
- ➔ 5 à 7 CEN dont le CEN Auvergne ont expérimenté cette méthode et obtenu des résultats robustes, en particulier un bilan GES et un plan d'action associé
- ➔ L'ensemble des actions et résultats sont capitalisés dans le réseau

Contexte

Sur 24 CEN et une Fédération, seuls 2 CEN ont réalisé un diagnostic Décarbon'Action* pour estimer l'émission de carbone liée à leur activité et engager un plan d'actions pour diminuer les émissions.

La majorité des CEN pratiquent des actions écoresponsables au quotidien sans stratégie établie.

Une démarche est engagée par la Fédération des CEN (FCEN) avec le Ministère de l'Environnement, sur un « label bas carbone » sur 3 types de milieux naturels (tourbière, forêt en libre évolution, prairie permanente).
Cette démarche vise à faciliter la mobilisation financière d'entreprise pour préserver ces milieux.

Un contact du réseau avec le CITEPA** est établi et pourrait se traduire par un travail préparatoire en 2025 de recueil des données propre à chaque CEN.

Pour avancer, l'équipe du CEN Auvergne d'une part et d'autre part le réseau des CEN de la FCEN expriment un besoin d'accompagnement.

*Diag Décarbon'Action : https://www.bpifrance.fr/catalogue-offres/diagnostic-decarbonaction
**CITEPA : https://www.citepa.org/fr/

Contraintes

- Maitriser la méthode Décarbon'action de l'ADEME/BPI et l'adapter pour intégrer la captation potentielle du carbone liée à la préservation de milieux naturels tels que tourbières, forêt en libre évolution, prairie permanente,
- Intégrer les démarches déjà réalisées par 2 CEN,
- Les démarches d'éco-responsabilité au sein du CEN Auvergne et du réseau des CEN aboutissent à des plans d'actions adaptés à chaque structure,
- Capitaliser et afficher les démarches engagées à l'échelle du réseau.

Lignes guides

- Travailler avec les CEN intéressés
- Rendre la FCEN leader dès 2027 dans le déploiement
- Recueillir des données internes nécessaires au bilan GES
- Formaliser les échanges avec le CITEPA
- Confier la réalisation d'un bilan des GES à un prestataire extérieur
- A minima, réaliser l'estimation carbone (émission/captation) de la gestion des milieux « tourbière, forêt en libre évolution, prairie permanente »

Profil du mécénat de compétences

Savoir-faire

- Maitrise de la méthode Décarbon'Action et intérêt pour l'éco-responsabilité ;
- Maîtrise des outils de bureautique (pack « office ») ;
- Animation de réunions et de groupes de travail ;
- Qualités rédactionnelles et de synthèse (notes, rapports, articles…) ;

Savoir-être

- Sens du travail en équipe et en réseau ;
- Qualités relationnelles ;
- Autonomie, organisation, adaptabilité, disponibilité ;
- Proactivité, autonomie, rigueur ;
- Attrait pour la biodiversité serait un plus

Ressources & contacts

Céline Chouzet, responsable service Responsable communication, vie associative et animation
Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne
Maison de la nature et de l'environnement - 17 avenue Jean Jaurès – 63200 Mozac
Tél. 04 73 63 18 63 – 07 77 07 70 81 - Courriel : celine.chouzet@cen-auvergne.fr

Période & conditions

Accueil par le CEN Auvergne début 2025 pour une durée de 2 ans
Mise à disposition d'un espace bureautique à Mozac (63)
Accompagnement par salariée, en charge d'animer l'éco-responsabilité en lien avec la direction

En savoir plus sur le CEN Auvergne et les Conservatoires d'espaces naturels :

- Associations à but non lucratif contribuant à la protection et la restauration des milieux naturels et de la biodiversité
- Le CEN Auvergne gère un réseau de 290 sites sur 3 000 hectares sur les départements du Cantal, de la Haute-Loire, et du Puy-de-Dôme. Il est implanté sur 4 lieux dont le siège à Mozac. Il fait partie de l'Union Régionale des CEN d'AuRA. Il est composé d'un conseil d'administration, d'un conseil scientifique et d'une équipe salariée de 48 salariés (https://cen-auvergne.fr/le-cen-auvergne/salariee).

Site internet CEN Auvergne :
https://cen-auvergne.fr

- Quelques chiffres clés pour le réseau des CEN :

Site internet FCEN :
https://reseau-cen.org/